

Spécial colloque

# Réseaux de surveillance acoustique

Partie II



édité par le Centre d'information  
et de documentation  
sur le bruit

→ Dec 08 - Mars 09







Dossier :  
 "Surveillance acoustique"  
 2<sup>ème</sup> partie

# Comment appréhender le bruit d'un chantier de construction de longue durée

## L'exemple de l'hôtel de Région Midi-Pyrénées



Régis DE VALENCE,  
 COGEMIP

### Un programme composite

La COGEMIP est une Société d'Économie Mixte de 50 personnes de la région Midi-Pyrénées qui existe depuis près de 20 ans. Elle réalise 150 millions d'Euros d'investissements annuels. L'opération présentée concerne l'extension de l'hôtel de Région et compte trois bandes de bureaux.

L'hôtel de Région a été construit dans la deuxième partie des années quatre-vingt et a déjà fait l'objet de deux extensions. Une est contiguë et une autre, plus éloignée, est un immeuble de bureaux de service qui vient d'être livré.

Le choix du président de la Région de maintenir en zone centrale urbaine le siège de la Région à l'entrée de Toulouse et cela malgré les problématiques qui pouvaient apparaître s'est fait à un moment où les compétences de la Région étaient en forte augmentation au fur et à mesure de l'entrée en application des différentes lois de décentralisation.

### Plan de situation du futur chantier

BUREAUX  
 Hôtel de Région



Chantier COGEMIP  
 Hôtel de Région

Zones d'habitations  
 proches

Emplacement provisoire  
 de la crèche pendant le  
 chantier

Shon : 12 000 m<sup>2</sup>  
 3 niveaux de sous-sol  
 et 4 niveaux en superstructure.  
 Durée des travaux : 26 mois  
 Coût des travaux :  
 32 millions d'euros





## Dossier : "Surveillance acoustique" 2<sup>ème</sup> partie

Actuellement, nous en sommes au stade de la relance de l'appel d'offres « travaux ». Le premier appel d'offres ayant été infructueux, il y a quelques semaines, pour dépassement de l'enveloppe prévisionnelle du coût des travaux.

C'est un chantier que nous lançons en entreprise générale compte tenu de sa situation en milieu urbain.

Cette opération est réalisée dans un contexte de certification ISO 14001 pour la Région Midi-Pyrénées et d'un agenda 21 validé par le ministère de l'Écologie. Depuis sept ans, la COGEMIP a conduit une dizaine de grands projets HQE. Nous sommes dans un contexte de recherche permanente de chantier à faibles nuisances. Afin de satisfaire cet objectif, nous avons procédé à un appel d'offres ouvert afin de réaliser une carte du bruit prévisionnel du chantier et de mettre en place un observatoire du bruit. Nous avons eu cinq offres et c'est le bureau d'études Synesthésie qui a été retenu pour cette mission.

### Les deux objectifs :

- Avoir un outil supplémentaire pour maîtriser le chantier en nous donnant, ainsi qu'aux entreprises intervenant sur le chantier, une lecture sur sa tenue et son organisation,
- Avoir les moyens pour communiquer. C'est-à-dire qui permette de donner au service communication de la Région les moyens d'informer de façon générale en interne et également, en externe, les riverains qui sont particulièrement sensibles à la bonne tenue des chantiers.



Didier BLANCHARD,  
RE Synesthésie

Lorsque l'on travaille sur un chantier la position du bureau d'études consiste avant tout à savoir quel environnement sonore on souhaite offrir. Dans le cas qui nous intéresse aujourd'hui, le chantier va se dérouler à

proximité immédiate d'espaces sensibles (crèches et zone d'habitations) aussi la COGEMIP s'est immédiatement posée la question de savoir comment intégrer au mieux ces travaux bruyants.

Avoir une démarche « qualité » est fortement recommandé par la réglementation notamment par le Code de la santé publique notamment par les articles R. 1334-31 à R. 1334-37 qui stipule clairement que l'atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme est caractérisée particulièrement lors d'une insuffisante précaution appropriée pour limiter le bruit.

Il faut en premier lieu réaliser une étude d'impact pour connaître quel est l'environnement sonore avant le démarrage du chantier. Pour commencer on fait donc une mesure de bruit résiduel diurne.

Par ailleurs, depuis mai 1996, le classement sonore des voies routières permet de savoir si les voies de circulation sont plus ou moins bruyantes. Ces données sont facilement accessibles et compréhensibles.



Pour aller plus loin, nous avons fait une modélisation prévisionnelle du chantier en phase gros œuvre et nous avons réalisé une cartographie sonore du site actuel avec le logiciel CADNA en utilisant les trafics routiers moyennés journaliers annualisés (TMJA).

